

## Commission Tourisme du 27 mai 2015

### COMPTE RENDU

Présents : Mme Joséphine CHAMBON, M. Jean-Claude GIORDANA, Mme Arlette LAINE, M. Philippe LASGUIGNES, M. Michel MORILLON (représentant M. Jean Pierre VILLENEUVE, excusé), Mme Agnès PALMIE, Mme Dominique PARCELLIER.

Salariés : Lydie AMELIN, Maryse GOODAL, Pascal MARY, William MASCHERETTI.

Excusés : M. Denis PIGNON, M. Alain RAYNAL, M. Claude VERIL, M. Jean Pierre VILLENEUVE (représenté par M. Michel MORILLON).

Absentes : Mme Jacqueline CIUCCI, Muriel LAPORTE.

#### **Ordre du jour :**

- Bilan du dispositif ADEFPAT
- Etat d'avancement du programme d'actions 2015

#### **Bilan du dispositif ADEFPAT :**

Audrey FENESTRE de l'ADEFPAT et Emmanuelle ROUZET, formatrice, présentent la synthèse de la formation-développement : le contexte, les objectifs, les clientèles, les concurrents, le positionnement, les principales actions à mener et l'organisation du nouvel OT communautaire (synthèse jointe en annexe pour rappel).

Pourtant voté à l'unanimité le 9 décembre 2014, le projet n'a pas été doté des moyens sollicités.

Avec 4 postes équivalents temps plein avant le passage en régie, les offices de tourisme ne comptent aujourd'hui que 2 temps pleins à Lauzerte et 14h à Montaignu de Quercy.

A terme, avec le retour en août de l'agent en disponibilité du poste de Montaignu de Quercy, l'équipe devrait compter 3 temps pleins.

Un poste temps plein a été créé pour la période du 15 juin au 15 septembre, affecté aux points d'accueil saisonniers de Bourg de Visa et Roquecor. Le recrutement n'est pas encore fait au 27 mai.

Entre mouvements de personnels et suppression de poste, 2015 est une année de transition où l'on pare au plus urgent.

Des fiches de poste ont été rédigées mais, dans ces conditions, les missions sont recentrées sur l'accueil et la promotion, hors web marketing.

La commission formule le souhait que les objectifs définis et votés soient dotés des moyens correspondants.

Elle demande également que le poste de saisonnier soit affecté à un agent qualifié et formé, apte à être efficient dès le 15 juin.

M. GIORDANA propose la candidature de Lisa LESCOUL, qui suivait son BTS Tourisme en alternance à l'OT de Lauzerte, de septembre 2014 à juin 2015.

#### **Programme d'actions 2015**

Le guide pratique 2015 a déjà été présenté en commission le 13 avril dernier.

Le programme des festivités a été édité et diffusé conformément au planning établi (avant mi-mai). Un publipostage est en cours auprès des 3500 foyers postaux de la communauté de communes.

Les topo-fiches ont été réalisées pour les 10 circuits balisés par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Une rencontre a eu lieu avec l'association Rando Quercy Blanc, qui fait l'entretien des chemins sur la commune de Montaignu de Quercy.

Les autres communes devront être contactées pour connaître l'état des circuits existants et les projets de création.

Le guide des meublés 2015 est réalisé mais en mise à jour constante.

Une maquette de la Carte Découverte est présentée aux membres de la commission.  
Pour une première année, elle sera imprimée à 5 000 exemplaires, sans mention de l'année d'édition.  
Le devis est remis à la communauté de communes pour validation.

L'ensemble des documents ci-dessus sont téléchargeables sur [www.lauzerte-tourisme.fr](http://www.lauzerte-tourisme.fr)  
Ils ont tous été réalisés, de la saisie à la composition graphique, par les salariés de Lauzerte pour l'ensemble de la communauté.

Malgré les difficultés à récolter les données, les fichiers prestataires et hébergeurs (taxe de séjour) sont à jour.

Comme prévu dans un 1<sup>er</sup> temps, le site internet de Lauzerte présente l'ensemble des festivités.  
Il est en cours de mise à jour pour intégrer tous les prestataires.

Au 27 mai, malgré plusieurs relances, celui de Montaigu de Quercy n'a pas encore intégré les festivités.

Celui de Bourg de Visa, qui devait être clos, est toujours en ligne et mis à jour.  
Son nom de domaine a changé le 13 avril, devenant Quercy Sud-Ouest, appellation qui n'était pas encore déposée.  
L'OT et la CdC doivent contacter l'INPI pour le dépôt de la marque.

La boutique de l'OT devrait être reprise en régie.

Faute de temps avant la saison, les rencontres prévues avec les communes et les prestataires sont reportées à l'automne 2015.

Il n'est pas programmé d'autres réunions de commission à l'issue de celle-ci.